

LIEN SOCIAL ET ENJEUX DU TRAVAIL SOCIAL CONTEMPORAIN (TRS1700)

Session : Hiver 2018

Responsable du cours: Michel Parazelli

Mardi (gr. 20) de 09:30 à 12:30

Bureau : W-4240 - Tél. : (514) 987-3000 poste 2746

Local :

Adresse courriel : parazelli.michel@uqam.ca

DESCRIPTION OFFICIELLE

TRS1700 Lien social et enjeux du travail social contemporain

Analyse critique du travail social contemporain à la lumière des transformations du lien social. Présentation des formes d'individualisme considérées comme les plus importants vecteurs de transformations des rapports sociaux. Discussions autour des principaux enjeux qui en découlent dont la solidarité sociale et la responsabilisation individuelle, l'autonomie sociale et la technocratie, la prise de risque et la gestion des populations à risque, les écarts culturels et la citoyenneté. Identification d'enjeux spécifiques à certaines pratiques sociales actuelles auprès de groupes sociaux variés par exemple, les jeunes, les familles monoparentales, etc.

Préalable(s) : TRS1030 L'exercice du travail social en milieu institutionnel et communautaire ou TRS1117 Trajectoire professionnelle et projet de formation

INTRODUCTION

Après avoir examiné les transformations du système de valeurs dans les sociétés modernes et ses effets sur les individus dont les formes d'individualisme, nous nous intéresserons aux enjeux contemporains du travail social à la lumière des transformations des liens sociaux. À partir de ce recul théorique et historique, nous analyserons certaines manifestations sociales associées à la montée de l'individualisme en lien avec l'intervention sociale. Dans cette perspective, feront l'objet d'un examen approfondi la situation des familles monoparentales, le phénomène des jeunes de la rue, les transformations managériales de l'acte professionnel et le rôle de la nouvelle philanthropie dans la lutte à la pauvreté.

L'histoire de la société contemporaine occidentale témoigne d'une transformation profonde des rapports identitaires que l'individu entretient avec la société. De l'imposition du devoir à l'autre et aux institutions, l'individu est désormais appelé à se réaliser lui-même dans une perspective individualiste. Cette progression historique de l'idéologie individualiste ainsi que les divers bouleversements économiques ont grandement influencé le rôle du travail social et le développement du système d'organisation de services sociaux et de santé. De la charité au service social, de l'étatisation à la privatisation progressive des services sociaux, la gestion des problèmes sociaux a accompagné ces conceptions idéologiques du lien social. Les transformations

socioculturelles et économiques modernes sont à l'origine des problèmes que plusieurs individus rencontrent à définir leurs propres points de repère sociétaux qui ne font plus consensus. C'est pourquoi, à l'heure actuelle, la question identitaire et celle de l'autonomie sociale deviennent centrales pour bon nombre de groupes sociaux tels que les jeunes. Nous verrons que les représentations sociales de la normalité connaissent une crise qui interpelle la fonction du travailleur social et de la travailleuse sociale dans ses fondements.

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Cerner les grandes caractéristiques des liens sociaux contemporains en situant les formes d'individualisme dans leur contexte historique et idéologique tout en identifiant les principaux enjeux sociaux qui en découlent face au travail social d'aujourd'hui.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Au terme de ce cours, les étudiant.e.s seront en mesure de :

- situer historiquement les principales transformations idéologiques des liens sociaux dans les sociétés occidentales à partir du concept d'individualisme ;
- identifier les principaux enjeux marquant le développement des pratiques en travail social en tenant compte des transformations idéologiques des liens sociaux ;
- développer une analyse critique de la gestion des problèmes sociaux actuels.

PÉDAGOGIE ET MÉTHODES DIDACTIQUES :

La matière est divisée en deux blocs de cours visant l'acquisition de connaissances historiques et sociologiques sur les transformations des liens sociaux en lien avec l'évolution des pratiques en travail social. Plus spécifiquement, ce cours propose d'examiner une interprétation sociologique des principaux enjeux en travail social en considérant l'individualisation des liens sociaux comme l'un des plus importants vecteurs idéologiques de transformations du travail social. Dans un premier temps, c'est en prenant connaissance des formes d'individualisme qui cohabitent actuellement dans la société que l'étudiant.e est invité.e à identifier les effets des formes d'individualisme sur les pratiques d'intervention sociale. À partir de ces repères historiques et sociologiques, le deuxième bloc vise à développer une réflexion critique à l'égard de certaines perspectives d'intervention sociale. Aussi, lors de ce dernier bloc de cours, un conférencier invité communiquera ses réflexions et expériences face aux pratiques actuelles. Chaque semaine, l'étudiant.e est invité.e à lire les textes obligatoires (précédés d'un astérisque*) qui se rapportent à chacun des cours.

CONTENU DU COURS

COURS 1 (09-01) : INTRODUCTION

- Présentation du plan et des objectifs du cours
- Mode d'évaluation
- Pertinence d'une lecture historique et sociologique des liens sociaux en travail social

À lire :

- *TOURAINÉ, A. 1989. « La crise de la modernité ». *Interface* (mars-avril), p. 30-34.
- *MOREAU, N. ET S. LAPIERRE. 2011. « Entrevue avec Danilo Martucelli : le travail social : problèmes et promesses ». *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 17, no 1, p. 16-28.

BLOC I : Système de valeurs, individualismes et histoire des pratiques en travail social

COURS 2 (16-01) : RUPTURES ET CONTINUITÉS

- Individualismes et transformation du système de valeurs
- L'injonction à être soi et les liens sociaux
- Quelles questions et quels effets sur le travail social contemporain?

À lire :

- *ZOLL, R. 1992. « La thèse de la mutation socioculturelle ». Dans Zoll, R. *Nouvel individualisme et solidarité quotidienne*, p. 19-44. Paris : Kimé.
- *AUBERT, N. 2004. « Que sommes-nous devenus ? ». *Sciences humaines*, no 154, p. 36-41.
- *BADAL, C. 2003. « Les preuves de l'existence de soi. La nouvelle croisade du sujet post-moderne ». *Études*, vol. 3, no 3986, p. 765-776.

COURS 3 (23-01) : TROIS GRANDES FORMES D'INDIVIDUALISME

- Étude de trois grandes formes d'individualisme : libéral, démocratique et radical

À lire :

- *LAURENT, A. 1993. « L'émancipation concrète : les individualismes (XIXe siècle) ». Chapitre III du livre, *Histoire de l'individualisme*. Paris : PUF.

COURS 4 (30-01) : RETOUR SUR L'HISTOIRE DES PRATIQUES EN TRAVAIL SOCIAL

- Repères historiques des services publics et de l'action communautaire

À lire :

- *MAYER, R. 1994a. « L'évolution des services sociaux ». Dans F. DUMONT, Y. MARTIN et S. LANGLOIS (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, p. 1013-1033. Québec : Institut québécois de la recherche sur la culture.
- *MAYER, R. 1994b. « Évolution des pratiques communautaires au Québec (1960-1990) ». *Revue canadienne de service social*, vol. 11, no 2 (été), p. 238-260.

COURS 5 (06-02) : LIEN SOCIAL DIALOGIQUE ET LIEN SOCIAL TECHNOCRATIQUE

- Intersubjectivité et technicisation des rapports sociaux

À lire :

- *PARAZELLI, M. 2004. « Le renouvellement démocratique des pratiques d'intervention sociale ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, no 1, p. 9-32.
- *REDJEB, B. et M. LAFOREST. 1983. « Analyse de l'intervention technocratique dans les

services sociaux et de santé au Québec ». *Revue canadienne de service social*, ACCESS, Ottawa, p. 106-128.

COURS 6 (13-02) : SOLIDARITÉ SOCIALE ET RESPONSABILISATION INDIVIDUELLE

- Interdépendance et privatisation de la vie sociale

À lire :

- *HACHE, É. 2007. « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale? ». *Raisons politiques*, vol. 4, no 23, p. 49-65.
- *BLAIS, M.-C. 2017. *La solidarité. Entre obligation et principe politique : quelles recompositions?*. Texte de conférence d'ouverture au 7^{ème} Congrès de l'AIFRIS. Montréal : UQAM.

COURS 7 (20-02) : PRISE DE RISQUE ET GESTION DES POPULATIONS À RISQUE

- Le brouillage des repères normatifs et le bricolage identitaire
- Prévention des risques, enjeux identitaires et marginalités sociales

À lire :

- *LE BRETON, D. 1991. « Du risque à l'ordalie ». Dans *Passions du risque*, p. 16-47.
- *BÉROUD, G. et A.-C. MÉNÉTREY. 1993. « Les paradoxes du plaisir ». Dans *Adolescence et risque*, dir. par TURSZ, A., Y. SOUTEYRAND et R. SALMI, p. 237-245. Paris : Syros.

COURS 8 (27-02) : SEMAINE DE LECTURE

BLOC II : Études de cas et de perspectives de développement

COURS 9 (06-03) : CONTEXTE ORGANISATIONNEL ET NOUVELLE GESTION PUBLIQUE

- Fondements et orientation de la NGP
- Pratiques de gestion publique et méthode LEAN

À lire :

- *ROUZAUD, P. 2011. *Salariés, le Lean tisse sa toile et vous entoure...*, p. 51-71. Paris: L'Harmattan.
- *PIRON, F. 2003. « La production politique de l'indifférence dans le Nouveau management public ». *Anthropologie et Sociétés*, vol. 27, no 3, p. 47-71.
- *COMITÉ STAT. 2012. *Gestion LEAN. L'économie de la santé. Guide d'autodéfense à l'usage de nos collègues*. Montréal : Comité STAT.

COURS 10 (13-03) : L'AUTONOMIE DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

- Enjeux de la reconnaissance de l'autonomie de l'action communautaire dans un contexte de partenariat avec l'État.

À lire :

- *DEPELTEAU, J. 2013. *Enjeux liés au financement et à la gouvernance des organismes communautaires québécois*. Revue de littérature. Montréal : IRIS. Consultez la page web suivante : <http://bv.cdeacf.ca/documents/PDF/horscollection/163620.pdf>
- *PARAZELLI, M., GAUDREAU, L. et A. CAMPEAU. 2016. « L'action communautaire québécoise : quelle autonomie pour ses destinataires? ». Dans Hamzaoui, M., Artois, P. et L. Melon (dir.), *Le secteur non marchand au coeur du changement*, p. 11-28. Bruxelles : Éditions Couleur livres asbl.

COURS 11 (20-03) : JEUNES DE LA RUE ET SOCIALISATION MARGINALISÉE

- Intervenir aux marges de la citoyenneté

À lire :

- *PARAZELLI, M., COLOMBO, A. et G. TARDIF. 2007. « Dialoguer de façon démocratique avec les jeunes de la rue. Le potentiel du Dispositif Mendel ». Dans ROY, S. et R. HURTUBISE, *L'itinérance en question?*, p. 31-55. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- *COLOMBO, A. 2010. « Sortir de la rue : une lutte pour la reconnaissance à l'heure de l'individualisme avancé ». *SociologieS*, [en ligne], Premiers textes, mis en ligne le 29 septembre 2009, consulté le 11 août 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/3199>.

COURS 12 (27-03) : LA PRÉVENTION PRÉCOCE

- La prévention précoce et l'amélioration des compétences parentales
- Visionnement de documents audiovisuels.

À lire :

- *PARAZELLI, M. 2013. « La prévention précoce au Québec. Perspectives normatives d'une approche controversée ». *Contrepoint*, no 3, p. 51-68.

COURS 13 (03-04) : NOUVELLE PHILANTHROPIE ET GESTION DE LA PAUVRETÉ

- Invitée-conférencière : Marie-Chantal Locas, RIOCM (à confirmer)

À lire :

- *BERTHIAUME, A. 2016. De la lutte à la gestion de la pauvreté. Quand la philanthropie s'en mêle!. Montréal : UQAM-Institut Santé et Société.
Téléchargez le document : <https://iss.uqam.ca/upload/files/grands%20d%C3%A9bats/De-la-lutte-a-la-gestion-DECEMBRE2016.pdf>

COURS 14 (10-04) : RÉVISION

- Exercice d'analyse (préparation à l'examen).

COURS 15 (17-04) : **EXAMEN** (en salle de cours, à livres ouverts, mais sans ordinateurs)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

a) Travail de mi-session	50%
b) Examen final	50%
TOTAL :	100%

ENCADREMENT

Disponibilité du professeur : Pour un rendez-vous, veuillez communiquer avec moi par téléphone (voir entête du plan de cours).

DOCUMENT ET MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Les textes obligatoires de même que des textes complémentaires et quelques présentations PowerPoint sont disponibles sur la plate-forme Moodle-UQAM.

LE TRAVAIL DE MI-SESSION

Travail individuel :

Essai d'analyse théorique

Objectifs du travail :

- Intégrer les différents aspects théoriques présentés durant le cours ainsi que dans les textes.
- Améliorer la compréhension des enjeux contemporains du travail social en considérant les formes d'individualisme.
- Développer une capacité d'analyse.

Description du travail :

Le travail consiste à répondre à une question qui sera remise aux étudiant.e.s dès la deuxième séance de cours. Cette question sera conçue de façon à couvrir la matière du premier bloc de cours. Vous répondez à cette question en vous référant aux textes et aux notes des cours précédant la semaine de lecture. Il ne s'agit pas de faire un résumé des textes mais, qu'à partir d'eux, vous développez une argumentation convaincante appuyant votre réponse. Il importe alors d'établir des liens entre les idées transmises dans les cours et par les auteurs des textes obligatoires.

Présentation du travail :

Travail dactylographié à interligne et demi (12 points min.) comportant 8 pages au maximum. L'étudiant.e doit référer aux textes obligatoires du recueil de textes associés au premier bloc de cours. Il ne peut pas recourir à des citations d'auteurs mais doit référer à ces derniers s'il-elle le désire en indiquant entre parenthèses le nom de famille de l'auteur ainsi que l'année du texte publié par exemple : (Mendel, 1994). Cette référence doit alors se retrouver dans une bibliographie à la fin du travail. Cette référence est nécessaire seulement si l'étudiant.e utilise un concept, une idée ou une approche formulée par l'un ou l'autre de ces auteurs afin de bien en distinguer la source.

Critères de correction

- | | |
|---|-----|
| • Niveau de compréhension et de clarté des définitions, ainsi que des concepts utilisés | 15% |
| • Pertinence des exemples utilisés (cohérence) | 15% |
| • Rigueur et articulation du développement | 15% |
| • Qualité du français (clarté, syntaxe, etc.) | 5% |

Échéancier :

Le travail doit être remis au cours suivant la semaine de lecture c'est-à-dire au début du cours 9 (6 mars).

L'examen :

L'examen final, qui aura lieu à la dernière séance, vise à vérifier l'intégration de la matière couvrant le deuxième bloc du cours à l'aide de questions à court développement sur des articles de l'actualité traitant de l'intervention sociale. Évidemment, ceci implique

d'avoir intégré les enseignements du premier bloc de cours. Les questions d'examen seront distribuées dès la troisième séance.

Critères de correction

- | | |
|---------------------------|-----|
| • Niveau de compréhension | 20% |
| • Capacité d'analyse | 20% |
| • Esprit de synthèse | 10% |

Les retards :

À moins de raisons valables (preuves médicales ou de mortalité), la pénalité pour le premier jour de retard sera de 3 points/50 ainsi que pour chaque semaine suivante. Cette exigence académique rencontre aussi l'exigence professionnelle.

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble du déficit de l'attention, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'accommodements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de l'**Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local J-M870 le plus tôt possible.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : <http://r18.uqam.ca>

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL
CANEVAS DE BASE POUR LA NOTATION LITTÉRALE (Janvier 2004)

% du résultat		100%	50%	40%	30%	25%	20%
Excellent	A+	4.3	2.15	1.72	1.29	1.07	0.86
	A	4.0	2.00	1.60	1.20	1.00	0.80
	A-	3.7	1.85	1.48	1.11	0.92	0.74
Très bien	B+	3.3	1.65	1.32	0.99	0.82	0.66
	B	3.0	1.50	1.20	0.90	0.75	0.60
	B-	2.7	1.35	1.08	0.81	0.67	0.54
Bien	C+	2.3	1.15	0.92	0.69	0.57	0.46
	C	2.0	1.00	0.80	0.60	0.50	0.40
	C-	1.7	0.85	0.68	0.51	0.42	0.34
Passable	D+	1.3	0.65	0.52	0.39	0.32	0.26
	D	1.0	0.50	0.40	0.30	0.25	0.20
Échec	E	0	0	0	0	0	0

* * * * *

GRILLE DE CONVERSION DE NOTE NUMÉRIQUE EN NOTE LITTÉRALE (Le 27 mars 2007)

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

BIBLIOGRAPHIE

Dimensions historiques du travail social :

- BÉLANGER, Jean-Pierre. 1992. « De la Commission Castonguay à la Commission Rochon. Vingt ans d'histoire de l'évolution des services de santé et des services sociaux au Québec ». *Service social*, vol. 41, no 2, p. 49-70.
- BERGERON, P. et F. GAGNON. 1994. « La prise en charge étatique de la santé au Québec ». Dans V. Lemieux, P. Bergeron, C. Bégin et G. Bélanger (dirs.), *Le système de santé au Québec. Organisation, acteurs et enjeux*, p. 9-32. Québec : Presses de l'Université Laval.
- BERTAUX, Roger. 1990. « Les dimensions historiques de la gestion du social ». *Les Cahiers de la recherche en travail social*, no 18, p. 99-123.
- BLONDIN, Michel. 1968. « Vie urbaine et animation sociale ». *Recherches sociographiques*, vol. 9, nos 1-2, p. 111-119.
- BOEHM, Werner W. 1960. « La nature du service social ». *Service social*, vol. 9, no 1, p. 71-87.
- CASTEL, Robert. 1978. « La " guerre à la pauvreté " aux États-Unis : le statut de la misère dans une société d'abondance ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 19 (janvier).
- DENAULT, Hayda. 1960. « La pauvreté et le service social en Amérique du Nord ». *Service social*, vol. 9, no 3, p. 50-89.
- DORÉ, Gérald. 1992. « L'organisation communautaire et les mutations dans les services sociaux au Québec, 1961-1991 ». *Service social*, vol. 41, no 2, p. 131-162.
- FECTEAU, J.-M. et M. ARANGUIZ. 2000. « L'école de la précarité : vagabonds et errants à Montréal ». Dans Danièle Laberge (dir.), *L'errance urbaine*, Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, p. 193-220. Sainte-Foy : Les Éditions Multi-Mondes.
- GROULX, Lionel-Henri. 1994. « Analyses socio-historiques du service social au Québec. Points de vue en présence ». *Revue canadienne de service social*, vol. 11, no 2, p. 201-212.
- JOYAL, R. et C. CHATILLON. 1996. « Le placement des enfants au Québec, des années trente à aujourd'hui. Une mesure trop souvent utilisée? Constatations et hypothèses ». *Service social*, vol. 45, no 2, p. 31-50.
- LACASSE, Danielle. 1994. *La prostitution féminine à Montréal 1945-1970*. Montréal : Boréal.
- LESEMANN, Frédéric. 1981. *Du pain et des services. La réforme de la santé et des services sociaux au Québec*. Montréal : Éditions coopératives Albert-Saint-Martin.
- McGRAW, Donald. 1978. *Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*. Montréal : Les éditions coopératives Albert St-Martin.
- MAYER, Robert. 2002. *Évolution des pratiques en travail social*. Boucherville : Gaétan Morin éditeur.
- MÉNARD, Sylvie. 1998. « Une politique de l'enfance délinquante : La mise en place de l'école de réforme des garçons de Montréal, 1850-1873 ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 6, no 2, p. 19-29.
- PALARD, Jacques. 1982. « Le " travail social " au Québec : de la logique religieuse à la rationalité étatique ». *Service social*, vol. 31, no 1, p. 137-167.
- PARAZELLI, M. 2001. « Dissonances politiques de la reconnaissance de l'action communautaire autonome ». *L'Action Nationale*, LCL, XCI, p. 19-41.
- REDJEB, Belhassen. 1994. « Du communautaire dans la réforme Côté : analyse de l'affirmation de la normativité des systèmes ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, no 1, p. 95-109.
- RENAUD, Gilbert. 1984. *À l'ombre du rationalisme. La société québécoise, de sa dépendance à sa quotidienneté*. Montréal : Les Éditions coopératives Saint-Martin de Montréal.
- ROCHER, Guy. 1960. « Réflexions sociologiques sur le service social au Canada français ». *Service social*, vol. 9, no 1, p. 57-70.

Sur l'individualisme :

- BAILLARGEON, Normand. 1999. *Anarchisme*. Montréal : Les élémentaires – une encyclopédie vivante.
- BAJOIT, Guy. 2003. *Le changement social : approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*. Paris : Armand Colin.
- BAJOIT, Guy. 1997. *Contribution à une sociologie du sujet*. Paris : L'Harmattan.
- CUSSET, P.-Y. 2007. *Le lien social*. Paris : Armand Colin, Coll. universitaire de poche.
- DARDOT, Pierre et Christian LAVAL. 2009. *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*. Paris : La Découverte.

- ÉLIAS, Norbert. 1991. *La société des individus*. Paris : Librairie Arthèmes Fayard.
- FOUCAULD, J.-B. et D. PIVETEAU. 2000. *Une société en quête de sens*. Paris : Odile Jacob.
- KAUFMANN, Jean-Claude. 2001. *Ego. Pour une sociologie de l'individu*. Paris : Nathan.
- LALIVE D'ÉPINAY, Christian. 1989. « Individualisme et solidarité aujourd'hui (douze thèses) ». *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. LXXXVI, p. 15-31.
- KAUFMANN, Jean-Claude. 1988. « Première clé : L'individu et la modernité ». Dans *La chaleur du foyer*, p. 19-38. Paris : Méridiens Klincksieck.
- LE BRETON, David. 1995. *La sociologie du risque*. Paris : PUF.
- MAFFESOLI, Michel. 1992. *La transfiguration du politique. La tribalisation du monde*. Paris : Bernard Grasset.
- MARTUCELLI, Danilo. 2010. *La société singulariste*. Paris: Armand Colin.
- MENDEL, Gérard. 1979. *Quand plus rien ne va de soi. Apprendre à vivre avec l'incertitude*. Paris : Robert Laffont.
- PAUGAM, Serge. 2008. *Le lien social*. Paris : PUF, Coll. Que sais-je?
- RENAUD, Gilbert. 1990. « Travail social, crise de la modernité et post-modernité ». *Revue canadienne de service social*, vol. 7, no 1, p. 27-48.
- TISSERON, Serge. 2001. *L'intimité surexposée*. Paris : Éditions Ramsay.
- TOURAINÉ, Alain. 1992. *Critique de la modernité*. Paris : Fayard.

Webographie :

La nouvelle raison du monde:

http://www.dailymotion.com/video/x875j2_entretien-avec-pierre-dardot-et-chr_news

Les modèles des places et des chances :

http://www.dailymotion.com/video/x6y5q_les-deux-grands-modeles-de-justice_news